

Le candidat NPA discriminé par le rectorat ?

■ Alain Krivine sera ce soir à Orléans pour soutenir la tête de liste du Loiret du NPA qui aurait été écartée de son poste au rectorat.

Le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours n'a voulu faire aucune déclaration sur cette affaire qui risque de prendre de l'ampleur. Stéphane Bois, tête de liste départementale du NPA (Nouveau parti anticapitaliste) aux élections régionales de dimanche s'estime gravement discriminé. Par l'intermédiaire de sa directrice de cabinet, Mme Agnes Bouty, le recteur vient de lui faire savoir que « ses fonctions au sein du cabinet étaient incompatibles avec l'expression d'opinions politiques contraires à celles du ministère ». Professeur des écoles, Stéphane Bois est chargé de mission pour trois ans pour le développement du site Internet du rectorat. Tant dans son travail de webmaster qu'au rectorat en géné-

Le recteur vient de faire savoir à Stéphane Bois, NPA (photo), que « ses fonctions étaient incompatibles avec l'expression d'opinions politiques contraires à celles du ministère » et que sa mission prendrait fin en juin. Ce que le candidat refuse.



ral, Stéphane Bois affirme n'avoir jamais fait état de ses engagements politiques. C'est seulement après le portrait que nous lui avons consacré dans nos colonnes que le rectorat se serait aperçu de sa candidature aux régionales. « La directrice m'a indiqué que ma mission prendrait fin en juin, ce que j'ai refusé. » Pour l'instant, le webmaster n'a pas de trace écrite de cette

mutation. Stéphane Bois, 44 ans, militant à Sud éducation, a décidé de saisir la Halde (la Haute autorité de lutte contre les discriminations et l'égalité).

Aujourd'hui à Orléans, Alain Krivine devrait être aux côtés de Michel Lasserre, tête de liste régionale, pour soutenir Stéphane Bois. Sollicité hier, le rectorat d'Orléans a refusé de donner sa version des faits.

Christian Bidault.